

(1)

(N^o 193.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1891.

PROTECTION DOUANIÈRE POUR LES PRODUITS AGRICOLES.

(Pétitions d'habitants de diverses localités, présentées les 24 et 28 avril, 26 mai, 3, 5 et 12 juin, et 2 juillet 1891.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. NERINCX.

MESSIEURS,

La Chambre a encore reçu pendant ces derniers mois diverses pétitions demandant la protection douanière pour les produits agricoles.

Ainsi qu'elle vous l'a proposé précédemment pour de nombreuses pétitions analogues, votre Commission est d'avis qu'il y a lieu de renvoyer ces pétitions à M. le Ministre de l'Agriculture afin qu'il soumette cet objet à l'examen des Conseils supérieurs de l'Industrie et de l'Agriculture.

Il sera intéressant pour la Chambre de connaître l'avis de ces Conseils avant le débat sur les tarifs douaniers dont elle ne peut manquer d'être saisie.

Le Rapporteur,

E. NERINCX.

Le Président,

EUGÈNE MEEUS.

(1) La Commission est composée de MM. MEEUS, président, GILLIEAUX, NEEF-ORBAN, ANCIEN, DE DECKER, DUMONT, DE SMET DE NAEYER, DE HEMPTINNE, BEECKMAN, NERINCX et PARMENTIER.
